

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour une première inscription à l'école maternelle, **l'inscription en Mairie est obligatoire.**

Vous pouvez retirer un formulaire type au secrétariat ou le télécharger depuis le site www.labathie.fr

Le formulaire dûment renseigné devra être retourné en Mairie aux jours d'ouverture du secrétariat accompagné **de la photocopie** :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile **récent**
- de la copie intégrale du jugement en cas de séparation ou divorce des parents
- du carnet de santé (pages des vaccinations uniquement)

avant le 31 mars 2019

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Les données seront saisies dans le fichier informatique et le certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie sera directement remis au Directeur d'école afin de valider l'inscription de votre enfant.

Le Maire,
Jean Pierre ANDRÉ

